



société nationale des eaux du bénin

N° 024/18/SONEB/PRMP/CCMP/DLA/SAP

AVIS DE DEMANDE DE COTATION Référence N°023/18

1. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a prévu dans son budget des crédits et a l'intention d'en utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du marché de fourniture et l'installation d'une photocopieuse au profit de la SONEB.
2. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation d'une photocopieuse à son profit.
3. La participation à cette demande de cotation concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans la demande de cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 72 et 142 du Code des marchés publics en vigueur en République du Bénin.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (Bureau 112 bis) et prendre connaissance du dossier de demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB 01 BP 216 Cotonou, de 8 h 30 à 12 h et de 15 h 30 à 18 h.
5. Les exigences en matière de qualification sont : Voir le document de demande de cotation pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir copie de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, bureau 112 bis) à compter du 04 AOUT 2018.....
7. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB bureau 112 bis au plus tard le 21 AOUT 2018..... à 09 heures 30 minutes. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de montant cent mille (100.000) Francs CFA, délivrée par une institution bancaire ou un organisme financier habilité.
9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 09 AOUT 2018

La Personne Responsable des Marchés Publics

Camille G. DANSOU

